

ABONNEMENT

| SAUMUR | |
|------------|--------|
| En an | 25 fr. |
| Six mois | 13 |
| Trois mois | 7 |
| Poste | |
| En an | 30 fr. |
| Six mois | 16 |
| Trois mois | 8 |

On s'abonne

A SAUMUR
Au bureau du Journal
ou en envoyant un mandat
sur la poste
et chez tous les libraires

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire
L'abonnement doit être payé d'avance

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ÉCHO SAUMUROIS

Journal d'Annonces Judiciaires et Avis Divers

PARAISANT TOUS LES JOURS, LE DIMANCHE EXCEPTÉ

Bureaux : 4, place du Marché-Noir

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie

INSERTIONS

| | |
|--------------------|----|
| Annonces, la ligne | 20 |
| Réclames, — | 30 |
| Faits divers, — | 75 |

RÉSERVES SONT FAITES
Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi.
Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne
A PARIS
A L'AGENCE HAVAS
8, place de la Bourse

SAUMUR, 15 OCTOBRE

INFORMATIONS

C'est aujourd'hui, 15 octobre, qu'a lieu la rentrée des Chambres, coïncidant avec l'émission de l'emprunt russe.

La Commission du budget, conformément à la demande faite par M. Rouvier, a, par 43 voix contre 7, décidé de ne pas incorporer la réforme de l'impôt des boissons dans le budget de 1892.

LES DEUX MILLIONS

Sous ce titre, on lit dans le *Rappel* :

« Ce serait drôle si, à la rentrée, la Chambre allait condamner MM. Ribot et Rouvier à payer chacun un million.

« J'ai dit que le gouvernement italien, ayant à renouveler les titres de sa rente, avait demandé à la France et à l'Allemagne l'exemption du droit de timbre. J'ai dit que l'Allemagne la lui avait refusée et que la France la lui avait accordée.

« MM. Ribot et Rouvier ont oublié l'article 59 de la loi du 22 frimaire an VII. Rappelons-le leur :

« Aucune autorité publique ne peut accorder de remise ou de modération de droits établis par la présente loi, ni en suspendre le recouvrement, sans en devenir personnellement responsable. »

« Le ministre des affaires étrangères et le ministre des finances ont fait plus que suspendre le recouvrement des droits de timbre dus par le gouvernement de Victor-Emmanuel, ils ont fait plus que les modérer, ils en ont fait pleine et entière remise. MM. Ribot et Rouvier tombent donc sous le coup de l'article 59. Ils sont donc personnellement responsables des deux millions qu'il leur a plu de donner à un gouvernement ami de l'Allemagne qui les emploiera à fabriquer des canons contre nous. Si la Chambre avait quelque vitalité, la loi serait appliquée. »

Si la Chambre avait quelque vitalité, elle se congédierait elle-même en se déclarant le produit de la « corruption » du suffrage administratif le plus éhonté qui ait jamais fonctionné.

LES MANŒUVRES DE 1892

M. le général Thomassin est le seul commandant éventuel d'armée qui n'a pas encore dirigé les manœuvres de plusieurs corps d'armée.

Le ministre de la guerre compte confier au général Thomassin la direction des grandes manœuvres prévues pour l'année 1892, avec participation des divisions de réserve adjointes aux corps d'armée de Rouen et du Mans.

Le 3 avril 1892, le général Thomassin sera atteint par la limite d'âge. A cette date, l'honorable membre du Conseil supérieur de la guerre devra être remplacé dans le cadre d'activité et dans son commandement de première ligne.

Mais, comme il sera éventuellement chargé d'un groupe d'armée de réserve, il est tout in-

diqué pour préparer la première participation des régiments mixtes à des manœuvres d'ensemble. (ECHO de Paris.)

L'ÉLECTION DE SARLAT

Nous avons dit qu'une élection législative a eu lieu, dimanche, à Sarlat (Dordogne). Le candidat républicain, M. Deloix, n'avait pas de concurrent et a été élu, mais les conditions dans lesquelles a eu lieu cette élection sont caractéristiques.

M. Deloix est élu en effet par 9,337 voix sur 47,772 électeurs, c'est-à-dire par moins des trois cinquièmes des électeurs. Croit-on que les 8,435 électeurs qui ne se sont pas dérangés eussent une grande affection pour la République ?

LE MAIRE RÉPUBLICAIN CHION-DUCOLLET

Ce maire fantaisiste, après avoir été condamné par le juge de paix de la Mure pour ses excentricités vexatoires et abusives, va être suspendu de ses fonctions par le préfet de l'Isère.

Une correspondance a été engagée à ce sujet entre le préfet et le ministère de l'intérieur, et nous croyons savoir que Chion-Ducollet va être obligé de déposer l'écharpe municipale à la grande satisfaction de tous ses administrés qui seront heureux d'être débarrassés de lui.

Innocence reconnue

M. Dreux est rentré à Paris ; sa mise en liberté achève de dévoiler la combinaison machiavélique ourdie par l'Italie. On l'a relâché parce qu'il n'avait rien fait, rien !

Et tout prétexte manque aux Italiens pour expliquer l'explosion de haines à laquelle ils viennent de se livrer.

C'était un coup monté de toutes pièces, auquel beaucoup de braves gens même en France se sont laissés prendre.

M. Dreux, si brutalement traité par les Italiens, doit bénir sa prison, car elle lui a épargné la douleur d'entendre les reproches dont l'accablaient d'excellentes gens.

Les catholiques ont été prompts à lâcher ce franc-tireur accusé de hardiesse. Ce n'est pas encourageant pour les autres. M. Dreux n'a été ni trop hardi, ni trop timide, il n'a été qu'une victime innocente. Comme l'écrit à M. Dreux père M^r Trégaro, évêque de Sées, « ce jeune séminariste a été tout simplement une victime de la haine d'un peuple qui se déshonore aux yeux de l'Europe entière par son odieuse ingratitude envers l'Eglise et la France, qui l'ont comblé, l'un et l'autre, des plus signalés bienfaits. » Tout prétexte manque donc à l'Italie pour insulter la France, ainsi qu'aux républicains français pour excuser l'Italie.

M. Vacquerie écrit dans le *Rappel* :

« Ce n'est pas l'heure des imprudences et des bêtises de pèlerinage. Nous ne craignons pas plus la guerre que nous ne la désirons. Si l'on nous attaque, nous sommes prêts, et les agresseurs se repentiront. Nous nous battons, si il le faudra, pour la France, mais nous ne voulons pas nous battre pour un pèlerin. »

M. Dreux n'a commis aucune imprudence,

aucune bêtise, et les catholiques français ont la joie de n'avoir fourni aucun prétexte aux accusations de leurs adversaires. Les radicaux devront en prendre leur parti.

L'échafaudage de mensonges élevé par la franc-maçonnerie s'écroule pièce à pièce. Le premier jour, les journaux semés à profusion dans la péninsule disaient : Les pèlerins français ont insulté Victor-Emmanuel ; un prêtre a craché avec mépris sur le tombeau du « grand Roi », vengeons l'outrage fait au père de la patrie.

Aucun prêtre n'a été arrêté, aucun outrage n'a été prononcé.

M. Harmel, ajoutait-on, a désavoué les coupables. — C'était faux.

Les chefs du pèlerinage, disait-on, sont allés faire des excuses au sous-secrétaire d'Etat, M. Luca, et l'ont remercié de la protection accordée aux pèlerins. — C'était faux encore, les chefs du pèlerinage n'ont fait aucune démarche et n'en avaient point à faire.

Mais ces bruits ont dérouté les esprits, en Italie ils ont surexcité les passions les plus violentes, ailleurs ils ont indisposé l'opinion publique contre les pèlerins français. Il importe donc de rétablir la vérité, et comme les faits du 2 octobre peuvent avoir d'immenses conséquences, nous devons dire, nous devons répéter que les pèlerins ne méritent aucun reproche. La France a été insultée dans la personne de ses fils, elle a été outragée, conspuée, battue, sans l'avoir mérité à aucun titre. A l'Italie toute la responsabilité de ces attentats injustifiables.

La préméditation de l'attentat est désormais bien établie. L'agitation italienne était prévue, annoncée même par les feuilles d'outre-monts, l'explosion a éclaté avec une soudaineté, avec une unanimité qui ne laissent aucun doute ; elle s'est répercutée par toute l'Italie, à Florence, à Pise, à Bologne, à Pavie, à Massa. L'évêque de cette dernière ville, M^r Toniètti, a vu son palais épiscopal envahi, ses fenêtres brisées, « sous les yeux de la force publique qui était présente à ces actes indignes ».

Ces violences et les mensonges qui les accompagnent rappellent à s'y méprendre les actes qui préparèrent à diverses reprises la formation de l'unité italienne. Chaque fois que la Révolution a voulu faire un pas en avant, elle a agi de la même manière, l'hypocrisie a toujours accompagné ses violences.

PATRIOTES

L'incident de Rome a beaucoup fait parler de patriotisme ; les bandits italiens ont failli massacrer des Français, par *patriotisme* ; les radicaux français ont applaudi, par *patriotisme*, et les victimes ont cru bon de subir les avanies des uns et des autres, comme on passe entre deux feux, par *patriotisme*.

Il s'agit de s'entendre.

Qu'est-ce que le patriotisme ? — C'est « l'amour de la Patrie : poussé jusqu'au mépris de sa propre vie », et logiquement l'antipatriotisme sera « l'amour de sa propre vie poussé jusqu'au mépris de la patrie ».

Si l'on enlève au citoyen la croyance à la vie

future, on n'a plus le droit de lui imposer de mourir : s'il est vrai que quand on est mort tout est mort, je ne reconnais à personne le droit de m'imposer de cesser de vivre.

S'il est vrai, au contraire, qu'en quittant cette vie je vais recevoir dans une autre la récompense de mon héroïsme, je n'ai plus à craindre la mort et j'accepte sans peine, en combattant pour mon pays, d'aller au-devant d'un trépas qui n'est plus pour moi que l'aurore de la récompense. Voilà comment la foi catholique est le fondement et la pierre de touche du vrai patriotisme.

C'est un fait que les soldats croyants sont toujours parmi les meilleurs : les zouaves pontificaux de Mentana et de Castelfidardo s'étaient confessés avant la bataille. Ils s'étaient confessés aussi, ces glorieux vaincus de Loigny qui sauvèrent l'honneur du drapeau français, au milieu de la désespérance générale.

Inutile d'insister ; on a toujours vu et l'on verra toujours le courage patriotique vivre et croître avec la croyance, et diminuer avec elle.

Ils sont donc de bons patriotes, ces pèlerins français qui sont allés auprès du *Père des croyants* réchauffer leur foi et fortifier à cette source la pureté et l'ardeur de leur patriotisme. Et c'est avec un sincère enthousiasme, croyez-le bien, qu'ils acclamaient le drapeau français sous les voûtes de Saint-Pierre et criaient : Vive le Pape qui aime la France ! Vive le Christ qui aime les Français !

C'est avec un patriotisme vibrant qu'au moment de toucher le sol de la patrie et au sortir de la longue traînée d'injures dont la canaille italienne a abreuvé le dernier train de Rome à Bardonecche, qu'ils ont poussé le cri mille fois répété de : *Vive la France!* Quel soulagement pour eux à ce moment-là de tant de créve-cœurs si longtemps et patiemment endurés !

Qui sont-ils, ces bandits italiens qui les ont insultés et frappés ? Des vaincus sur tous les champs de bataille de terre et de mer où ils ont paru, à moins qu'ils n'aient lutté *dix contre un*, comme à Castelfidardo et à la brèche de la *Portapia*. C'est moins dangereux, apparemment, de brailler et de conspuer des pèlerins inoffensifs ; nous leur laissons le monopole de ce genre de victoires, pour leur donner rendez-vous sur un champ de bataille plus sérieux et moins malpropre, où ils pourront mesurer leur bravoure ; nous les attendons à la frontière des Alpes : là on ne se battra pas à coups de bâtons, de pierres ou de crachats.

Pensez-vous que ces braillards, dont la vanité égale la lâcheté, eussent jamais fait, sans nous, l'unité de l'Italie ? Nous leur avons donné notre or et le sang de 50,000 Français ; ce n'est assurément pas la reconnaissance qui les étouffe ; ils ne peuvent nous le pardonner et voilà pourquoi, suivant l'expression du *Soleil*, « ils prétendent étonner le monde par leur ingratitude, ne pouvant l'étonner par leurs exploits. »

Sont-ils patriotes ceux qui, au lendemain du renouvellement de la *Triple alliance*, pour sympathiser avec les francs-maçons italiens, mettent les évêques français en quarantaine et accablent l'Italie d'excuses pour un mot, dont la seule inconvenance a été démontrée, qu'un

nom aussi respectable se trouvait au milieu d'un tas d'inscriptions ordurières écrites à l'adresse du roi par ses fidèles Italiens ? Il paraît qu'on a enlevé les plus grosses pour mieux faire le procès des pèlerins.

Sont-ils patriotes ces journaux prétendus français qui reçoivent les félicitations des journaux allemands pour leur indigne conduite à l'égard des pèlerins français ? Pourquoi s'étonner après tout ? La plupart son juifs, et le juif n'a pas de patrie. (On sait que le ghetto tout entier était déchaîné contre les pèlerins); quelques-uns sont Allemands, comme *La Lanterne*; tous sont francs-maçons; et le franc-maçon lui non plus n'a pas de patrie. Au dernier congrès socialiste de Bruxelles, il y a trois mois à peine, ils ont décidé de briser ces « vieilles cloisons du patriotisme, » la seule question d'opportunité leur a fait différer l'exécution : elle n'est que renvoyée, et leur conviction ne changera pas. Je comprends maintenant pourquoi ils ne laissent échapper aucune occasion de discréditer notre vaillante armée; ils peuvent crier avec les Italiens de la Triplice : *Vive Sedan ! Vive Reischaffen !* ils sont dans leur rôle, le seul qui leur convienne.

Ah ! je m'imagine les voir au champ de bataille de la prochaine guerre, ces Juifs, ces francs-maçons, trahir ouvertement la patrie, je les vois, comme en 1870, lever la croix et refuser de tirer sur des frères maçons, reconnus dans les rangs de l'ennemi.

Le meilleur souhait à faire à la patrie en cette heure d'angoisse, c'est qu'ils restent enfouis dans leurs caves, suivant leur tempérament, pendant que les vrais patriotes, les croyants, eux, dégagés de la préoccupation d'être frappés par derrière de la balle d'un faux frère, iront joyeusement offrir leurs poitrines à l'ennemi, suivant les inspirations de leur foi et de leur patriotisme.

S'ils en reviennent, ils entendront peut-être les lâches maçons ou juifs, sortis de leurs caves, chanter : *mourir pour la patrie !* ces nobles croyants auront droit d'être plus fiers qui auront chanté moins, mais agi davantage. Alors le bon sens populaire fera justice de ces *faiseurs*, en décernant à qui de droit la palme du vrai patriotisme.

UN PATRIOTE.

NOUVELLES MILITAIRES

EXPERIENCES D'AÉROSTATION MILITAIRE

Des expériences aérostatiques militaires ont eu lieu, le 10 octobre, à Epinal et à Grenoble.

Ces expériences ont donné les meilleurs résultats.

M. le chef de bataillon du génie Renard, directeur de l'établissement central d'aérostation militaire de Chalais-Meudon, empêché de se rendre lui-même à Epinal, avait proposé à M. le Ministre de la guerre de désigner un

officier de cet établissement pour diriger en cette dernière ville les exercices.

Bon nombre d'officiers sont montés en ballon captif, et plusieurs ascensions ont été faites; mais jamais la nacelle n'a atteint une hauteur supérieure à trois cent mètres.

M. Allotte de la Fûye, chef de bataillon au 1^{er} génie, et M. le capitaine Zobel, commandant la compagnie d'aérostation du parc militaire de Grenoble, on fait samedi une ascension qui mérite d'être signalée.

Partis de Grenoble avec l'*Obion*, ballon du génie, à 8 h. 30 du matin, ils se sont élevés à une altitude de 3,200 mètres. A cette hauteur, les aéronautes ont éprouvé un froid très vif.

Après avoir franchi le col de Veynes et les contreforts des Alpes, ils ont atterri à Manosque (Basses-Alpes) avec l'aide de quelques habitants.

Cette ascension, pendant laquelle MM. de la Fûye et Zobel ont recueilli de précieuses observations, fait honneur à ces courageux aéronautes.

Chronique Locale ET DE LOUEST

EXPOSITION DE SAUMUR

Toutes les personnes pouvant avoir des réclamations à faire au sujet des Concours et Exposition de Saumur sont invitées à présenter, dans le plus bref délai possible, notes, factures ou mémoires, à M. Coutard, négociant en métaux à Saumur.

Les comptes relatifs à l'Exposition seront présentés le vendredi 23 octobre à l'examen de la Commission.

Le tirage de la Tombola suivra de quelques jours l'examen de ces comptes.

Les diplômes et palmarès seront également adressés aux intéressés d'ici quelques jours, en même temps que les plaquettes et médailles restant à distribuer.

Le Commissaire général,
POTTIER.

UNION SAUMUROISE

SOCIÉTÉ DE GYMNASTIQUE, DE TIR ET D'ESCRIME

Continuation du Concours public de Tir.

Dimanches 18, 25 octobre et 1^{er} novembre 1891 :

1^o Au Stand de l'École de cavalerie, de 9 h. à 11 h. du matin. — Championnat de 1891.

2^o Au siège de la Société, de 4 h. à 4 h. du soir.

Le Directeur du Tir, G. DOUSSAIN.

POMPON

I

Je ne suis pas un méchant garçon, demandez-le plutôt à tous ceux qui me connaissent, à Mégis, où je tiens la plus belle auberge du pays, celle qui a pour enseigne : *Au Léopard d'Argent !*

Non, je ne suis pas un méchant garçon, et cependant un homme est mort par moi, dans le temps, un pauvre vieux qui, arrivé à l'âge de quatre-vingt-neuf ans, conservait encore une passion, celle de... Mais commençons par le commencement.

Un matin de décembre, il y a bien longtemps de cela, je quittai le logis muni d'un fusil et, accompagné de mon chien, Tout-Beau, je me dirigeai d'un pas alerte et le cœur léger vers la campagne où n'apparaissait plus que de loin en loin le toit d'une ferme ou d'une chaumière.

Le temps était froid mais sec et le soleil faisait étinceler sur l'herbe rase des prairies,

comme sur les branches grêles des arbres, des paillettes de givre qui ressemblaient à autant de diamants.

C'était fort joli, mais je ne songeais guère à admirer ces milliers de petites constellations, ayant l'esprit préoccupé du résultat de ma chasse.

J'avais, la veille, parié avec deux de mes camarades un bon souper à l'auberge que je ne reviendrais pas bredouille selon mon habitude et je voulais gagner mon pari. J'avais d'ailleurs très bon espoir ce matin-là, et mon chien aussi sans doute, car il courait avec un entrain incomparable. Parfois, il s'arrêtait, humait l'air, me regardait, et ses yeux intelligents semblaient me dire :

— Il n'y a rien par ici, nous trouverons plus loin; suis-moi, voilà tout.

Et je le suivis en toute confiance, car, bien que je n'eusse jamais rien tué avec son concours, je ne l'en accusais pas, ne pouvant le rendre responsable de ma maladresse.

Il me conduisit très loin; mais, faut-il l'avouer ? Je ne fus pas plus heureux pour cela, et la journée s'écoula pour moi sans autre résultat que beaucoup de fatigue, un peu d'humiliation et pas mal de colère.

École de Cavalerie

M. Thomasset, maréchal des logis chef de manège, est nommé adjudant de manège, en remplacement de M. Gousseau, retraité.

M. Perceval, maréchal des logis de manège, est nommé maréchal des logis chef de manège.

MM. André et de Liocourt, maréchaux des logis, sont nommés maréchaux des logis de manège.

LA « LETTRE EXPRESS »

L'administration des Postes et Télégraphes vient d'organiser un nouveau service de lettres-express dont la nécessité s'imposait depuis assez longtemps. Voici quel est l'avantage de ce système :

Une lettre pressée est affranchie, surchargée d'un timbre de 25 centimes et déposée au bureau de poste dans une boîte spéciale. La « lettre express » suit la voie du chemin de fer comme les autres, mais dans un sac à part. Arrivée à destination, elle est immédiatement portée à son adresse, sans avoir eu à subir les lenteurs de la manipulation. On évite ainsi une grande perte de temps.

État civil de la ville de Saumur

DÉCÈS

Le 13 octobre. — Albert-Léon Bernard, 2 mois, hameau du Clos-Bonnet; — Anne Prouveau, épouse de Joseph Joreau, blanchisseuse, 74 ans, rue Saint-Nicolas; — Charles-Eugène Gasnier, 8 mois, Grande-Rue.

Nous apprenons par le *Petit Marseillais* que la succursale de la maison CRÉMIEUX, tailleur à Marseille, vient d'obtenir une MÉDAILLE D'OR ET UN DIPLOME par la société des maîtres tailleurs de Paris.

Voilà une récompense bien méritée.

ARMAND RIVIÈRE

Nous lisons dans le *Journal d'Indre-et-Loire* :

On annonce de Chenegutte-les-Tuffeaux près Saumur (Maine-et-Loire), la mort de M. Armand Rivière, ancien député d'Indre-et-Loire, ancien maire de Tours.

Depuis longtemps, « courbé sous l'étreinte de la maladie », comme il disait, il était entré dans l'oubli. C'est à peine si au cours de certaines polémiques électorales ses conseils furent sollicités par ses anciens amis. Il répondit chaque fois par des paroles de conciliation qui ne furent d'ailleurs point écoutées. Il avait passé, durant longtemps, pour le chef du parti radical en Touraine.

Et, de fait, Armand Rivière était bien supérieur, comme intelligence, à son entourage politique.

Né le 22 mars 1822, il fit ses études d'abord au collège de Combrée, puis à celui de Mon-gazon, à Angers, tous les deux tenus par des ecclésiastiques. Le futur député enseigna même comme professeur d'histoire dans cette dernière institution. Il la quitta bientôt pour étudier le droit et devenir, quelques années plus tard, rédacteur en chef du *Tribun*. L'ancien élève de Combrée avait abandonné toutes les convictions religieuses de son enfance.

Ses théories politiques, violemment énoncées, avaient attiré à ce point l'attention sur lui qu'il dut, après une protestation contre le coup d'Etat, se réfugier à Londres. Il revint en France et se fit inscrire au barreau de Tours.

Affable, empressé, plein d'égards pour ses collègues et de respect pour le Tribunal, Armand Rivière réussit à se concilier de nombreuses sympathies, même parmi les conservateurs.

Sous l'empire de quelle influence devint-il tout à coup haineux et sectaire ? Sa liaison avec le nommé Luzarche fut le point de départ d'une série d'actes odieux qui sont encore présents à toutes les mémoires.

Ce fut Armand Rivière, qui, de concert avec Luzarche, engagea un ami commun à demander des obsèques civiles. Il suivit le convoi, au scandale de la population tout entière que la libre-pensée n'avait pas encore habituée à ces tristes spectacles !

Ce fut encore lui qui, le 10 novembre 1879, signa en qualité de maire de Tours un arrêté, que M. Belle lui-même n'avait pas eu le courage de prendre, l'arrêté d'interdiction des processions en l'honneur de Saint-Martin.

En toute circonstance, par la parole ou par le livre, Armand Rivière témoignait de sa haine pour la religion, dans le sein de laquelle s'était écoulée sa jeunesse. Les *Miracles de saint Martin*, *l'Eglise et l'esclavage* sont autant d'œuvres malsaines où tout ce que nous respectons et aimons est baloué, vilipendé, tourné en dérision.

Battu en 1889, comme candidat à la députation, par M. Houssard père, avec trois mille voix de minorité, il fut élu dix ans après dans la deuxième circonscription. Il abandonna la lutte en 1889 et s'épargna ainsi une humiliante défaite. Que fit-il à la Chambre ?

Peu de chose, en vérité. Il avait à Tours protesté en 1870 contre la déclaration de guerre; au Palais-Bourbon il combattit vigoureusement l'expédition du Tonkin.

Et quoi encore ?

A l'époque des élections de 1885, dans une causerie électorale, M. Jules Delahaye fit un portrait ressemblant du législateur :

« Depuis qu'il a quitté la basoche, disait notre directeur, il a parlé deux fois à la tribune, si j'ai bonne mémoire, et il y a eu le même succès qu'à la barre. Voulez-vous connaître son

Il aboya encore une fois, fit volte-face et m'obéit, mais l'hypocrite matou, profitant de cette retraite inespérée, lui sauta sur l'échine et lui arracha un cri de douleur.

La vilaine et mauvaise bête ! J'épaulai mon fusil et, comme elle s'enfuyait au jurement qui venait de m'échapper, je lui envoyai deux balles qui l'étendirent raide.

Tout-Beau, émerveillé de cette adresse dont j'étais si peu coutumier, courut et me rapporta triomphalement le chat que j'enfonçais au fond de ma gibecière, histoire de la faire gonfler un peu. Et puis... Et puis, je ne rentrerais tousjours pas bredouille !

II

J'allai, aussitôt après cet exploit, frapper à la chaumière dont la fenêtre était illuminée.

— Ma bonne femme, dis-je à la vieille qui vint m'ouvrir, voulez-vous me permettre de me chauffer un peu et m'indiquer ensuite la route de Mégis ?

Elle me dévisagea et ouvrit toute grande la porte qu'elle tenait entr'ouverte.

— Entrez, monsieur, répondit-elle. Nar-cisse, ajouta-t-elle en s'adressant à un homme somnolant dans un fauteuil de paille,

talent? Regardez-le: le corps est moulé sur l'esprit. Un peu de ventre, point de taille; chevelure touffue, petite tête; une belle voix, aucune éloquence; une certaine solennité, une pensée et une expression vulgaires; il est plaisant et lourd, sceptique et sentencieux. En un mot, il a surabondamment tout ce qui est superflu, presque rien de ce qui est nécessaire: trop de ce qui pèse, pas assez de ce qui brille, éclaire, échauffe. Quand il se tait, on croit qu'il parlera bien; quand il sourit, on attend qu'il soit spirituel. Il inspire même assez de bienveillance pour qu'on s'étonne chaque fois d'être déçu.

Avons-nous dit qu'Armand Rivière resta, même après les honteuses révélations, l'ami, le fidèle du flétri Wilson?

Tel fut celui que la mort vient d'enlever à l'âge de soixante-neuf ans. Il vécut en libre-penseur, il est mort en libre-penseur. A sa dernière heure, l'ancien élève de Combrée n'a pas eu les secours de la Religion qu'il a tant outragée et qui, elle, n'eut voulu que pardonner. La mort impie de l'ancien maire de Tours est le digne couronnement de sa vie. Pour nous, catholiques, elle est le châtiment.

GEORGE GRIPPON.

Voici le texte de la lettre d'invitation à l'enterrement de M. Rivière:

M
Vous êtes prié d'assister aux obsèques civiles d'Armand-Félix Rivière, avocat, ancien maire de la ville de Tours, ancien député d'Indre-et-Loire, décédé à Chênehutte-les-Tuffeaux, près Saumur (Maine-et-Loire), le 13 octobre 1891, dans sa soixante-dixième année.

De la part de la famille.
L'inhumation aura lieu à Chênehutte, le jeudi 15 octobre, à deux heures et demie précises.

Le *Messenger d'Indre-et-Loire* fait à ce sujet les réflexions suivantes:

C'est donc civilement que l'ancien député de Tours sera inhumé.

Rivière est mort comme il avait vécu, en athée.

A sa dernière heure, il n'a point eu du passé ce regret profond et de l'avenir mystérieux cette crainte salutaire qu'ont éprouvés tant d'impies avant lui.

Bravant l'éternité, il s'est laissé mourir sans penser qu'il avait peut-être une âme et qu'à cette âme il allait être demandé compte d'une vie passée tout entière à blasphémer contre la Providence et à provoquer Dieu.

Persévérant jusqu'au bout dans son erreur, Rivière a voulu s'ensevelir avec elle, refusant d'ouvrir enfin les yeux à la lumière et de courber la tête pour implorer le pardon.

L'orgueil a perdu cet homme.

Sur sa tombe, demain, ceux qui furent ses amis pendant sa vie, organiseront sans doute une scandaleuse manifestation.

On prononcera de longs discours pour vanter l'énergie, la force de caractère du défunt.

recule-toi un peu que monsieur ait place au feu. Là, très bien. Asseyez-vous, monsieur.

Elle approcha un escabeau.

— Vous venez de chasser? me demanda-t-elle tandis que Tout-Beau s'allongeait avec délicatesse devant l'âtre où montaient les flammes roses et bleues. Sans vous commander, êtes-vous satisfait?

— Assez, répondis-je en tapant sur ma gibecière que je me gardai bien d'ouvrir. Seulement il fait un rude froid et je suis moins adroit lorsque j'ai l'onglée.

— Ça se comprend, monsieur, encore que de courir réchauffe autant qu'une flambée de souches, répliqua-t-elle avec un petit sourire malicieux. Étendez vos jambes, allez, ne vous gênez point. Ça n'est toujours pas à la nuitée qu'on peut courir après les lièvres, n'est-ce pas?

Elle parlait d'une voix un peu traînante et ses yeux continuaient à sourire dans son visage sillonné d'innombrables petites rides.

Le vieux assis en face de moi ne prononçait pas un mot, mais il me regardait beaucoup, avec une fixité gênante dont elle s'aperçut.

— Ne faites pas attention à lui, me dit-elle, il est en enfance et ça l'étonne de voir une

» La libre-pensée enverra pérorer, sur cette terre croyante et sainte de l'Anjou, ses plus ardents adeptes, et les Loges ne manqueront pas cette occasion de l'éloge des croyances religieuses et de l'immortalité.

» Qui nous dit que parmi ces orateurs qui feront ainsi grand tapage autour de la tombe de l'impénitent, plus d'un ne souhaitera en lui-même s'en aller un jour de la vie par une autre porte, avec les bénédictions du prêtre, qu'il est de bon ton d'outrager pendant la vie et qu'on appelle presque toujours à la mort?

» LOUIS FRANCHET. »

MAUVAIS PLACEMENT

Les Verchers. — Il y a quelquefois des gens bien embarrassés qui ne savent où placer leur argent. En lisant leur journal, ils consultent souvent le bulletin financier, qui n'est qu'une simple annonce et n'engage point le journal. Tantôt on recommande le Crédit Foncier, tantôt les valeurs russes, quelquefois même on y parle en faveur de la rente italienne, au risque de froisser les patriotes.

L'homme qui nous occupe, un nommé M. Beaumont, avait lu, lui aussi, dans plusieurs journaux, des annonces pour des placements d'argent. Il consulta sa femme, et les deux conjoints se décidèrent à aller à Saumur déposer mille francs à la Caisse d'épargne ou à la Banque de France; mais, dirent-ils, si, un besoin pressant se faisait sentir comme celui d'acheter un cheval ou une vache, avec la Caisse d'épargne, il faudrait y songer quinze jours à l'avance. On résolut donc de garder l'argent à la maison.

Comme les voleurs ont l'habitude de fouiller les armoires, M. Beaumont eut une idée lumineuse. Il rassembla 1,700 fr. en pièces de 20 fr., en fit des rouleaux qu'il enveloppa de papiers et ficela solidement, puis il plaça ses rouleaux dans une boîte vide de farine *La Revalessière* et descendit le précieux magot à la cave. Sa femme l'accompagnait avec une chandelle. Le magot fut déposé au milieu de bouteilles de vieux vin et, bras dessus bras dessous, M. et M^{me} Beaumont remontèrent tranquillement, défilant la convoitise de tous les voleurs dalentour.

Judi dernier, M. Beaumont descendit dans sa cave et s'aperçut que deux bouteilles de son vieux vin manquaient. Il regarde et constate avec surprise que la boîte de *La Revalessière* était dérangée. Il la prend dans ses mains; hélas! elle avait perdu de son poids.

Il appelle au secours; sa femme arrive avec une chandelle, croyant que son mari était tombé dans l'escalier. Séance tenante, on se

met à compter l'argent; il manquait neuf cent soixante francs.

Déclaration de ce vol extraordinaire a été faite à la gendarmerie de Doué, qui, aussitôt, a fait une enquête restée sans résultat jusqu'à ce jour. (Anjou.)

CHATELLERAULT. — Dimanche soir, un orage étonnant s'est abattu sur cette ville, changeant en un clin d'œil les rues en torrents.

Un accident mortel s'est produit. Vers huit heures, les époux Fort-Lacroix rentraient à leur domicile, place de la Croix-Rouge, lorsqu'un coup de tonnerre d'une extrême violence éclata juste au-dessus d'eux. M^{me} Fort-Lacroix fut tellement saisie qu'elle tomba morte.

Il y a deux ans à peine que M^{me} Lacroix était mariée; elle était enceinte.

TOURS. — Le Yom-Kippour. — On a pu remarquer mardi qu'un certain nombre de magasins de la rue Nationale sont restés fermés.

C'est à l'occasion de la grande fête juive annuelle, le Yom-Kippour, qu'a eu lieu ce chômage d'un jour.

RENNES. — 1,500 ouvriers des mines de Pontpean se sont mis en grève; ils demandent une augmentation de salaires et protestent contre les amendes; le préfet est sur les lieux; le calme est complet.

Théâtre de Saumur

Bureaux: 8 heures. Rideau: 8 h. 1/2
Direction: H. DAVID.

Débuts des artistes de grand opéra

LUNDI 19 Octobre 1891

LUCIE DE LAMMERMOOR

Opéra en 4 actes, paroles d'A. Royer et G. Vaez, musique de DONIZETTI.

BULLETIN FINANCIER

Paris, 14 octobre 1891

La Bourse a changé d'allures aujourd'hui. Les bonnes nouvelles reçues du syndicat des sociétés intéressées dans l'emprunt Russe, font prévoir un succès de souscription plus important qu'on ne le prévoyait; ceci justifie les meilleures dispositions du marché. Le 3 0/0 ancien remonte à 95.80; le nouveau à 94.92 et le 4 1/2 à 105.90.

Les fonds russes sont toujours visés par le groupe hostile à l'emprunt russe; l'Orient faiblit légèrement à 68 11/16 et le nouveau remonte au pair après avoir perdu hier 1/4.

Les autres fonds étrangers, sauf l'Extérieure qui est plus faible à 68 3/16 et l'Italien qui est

ORIFLAMME PRODUITS SUPERIEURS D'ECLAIRAGE AURORE

PÉTROLE BLANC ININFLAMMABLE SANS ODEUR En Bidons de cinq Litres Chez tous Détaillants HUILE COLZA EXTRA LAMPES et VEILLEUSES.

figure inconnue; n'est-ce pas, mon pauvre homme? Ce monsieur est un chasseur, tu sais bien, un chasseur qui tue les lapins.

— Il est méchant alors! répondit-il gravement. Je n'aime pas qu'on tue les bêtes! Où est Pompon?

— Oh! répliqua-t-elle, Pompon est un galvaudeux; il court les champs, car je ne l'ai pas vu depuis tantôt; mais il reviendra, sois sans crainte. Ne l'auriez-vous pas aperçu par hasard, monsieur? ajouta-t-elle en se tournant vers moi. C'est un gros chat gris qu'on ne peut tenir au logis depuis quelque temps et mon mari s'en tourmente. Que voulez-vous, il est son unique distraction! Et puis, il faut l'avouer, Pompon est joli, avec des yeux jaunes comme des topazes. Seulement, il a mauvais caractère, et ce qui flatte Narcisse, c'est de pouvoir seul le caresser.

Elle parlait, elle parlait la bonne vieille, et du coin de l'œil regardait son mari qui l'écoutait bouche bée.

— J'aime Pompon! affirma-t-il. Pourquoi n'est-il pas là?

— Oh oui, qu'il l'aime! reprit mon hôte, et s'il s'avisait jamais de ne plus rentrer, vrai de vrai, je crois qu'il en mourrait!

Je sursautai sur mon escabeau et un petit frisson me courut sur la nuque.

Ce gros chat d'humeur vagabonde et querelleuse, ce Pompon, l'idole du pauvre infirme quasi privé de raison, je l'avais là dans ma gibecière pleine et rebondie.

Pris d'un subit malaise et n'osant plus le regarder en face, je quittai presque aussitôt la chaumaine.

— Quand vous chasserez de ces côtés, me dit la paysanne en m'ouvrant la porte, venez vous reposer ici, ça me fera plaisir et...

— Laide! interrompit le vieux, vois donc un peu dehors si tu trouves Pompon.

Je me sauvai comme si le diable m'emportait.

(La fin à demain.) JEAN BARANCY.

LES FRÈRES MAHON médecins spéciaux obtiennent mille guérisons par an dans les hôpitaux. Maladies de la peau et du cuir chevelu, teignes, dartres, chute des cheveux, etc. Le docteur Mahon, chargé pendant trente ans de traiter à l'hôpital d'Angers, consulte le dernier dimanche de chaque mois, à Angers, de 1 à 4 heures, à l'hôtel d'Anjou. Dépôt des Pommades MAHON à Saumur, à la pharmacie PERRIN. — Paris, rue Rivoli, 30.

offert à 90.17 après 90.23, sont en général bien tenus.

Les sociétés de crédit ont une allure très soutenue; celles qui ont obtenu le plus de demandes pour le Russe de la part de leur clientèle, sont en avance marquée sur leurs cours de la veille. La Banque de Paris est demandée à 767. Le Crédit Foncier remonte à 4,260; la Société Générale est très bien tenue à 485. La Banque d'Escompte se traite à 443. Le Crédit Mobilier est demandé à 267.

L'obligation des Immeubles de France cote 387.50.

L'obligation Linarès à Alméria se traite à 180. Les travaux de jonction entre les deux points extrêmes de la ligne sont poussés avec une grande activité.

Les Chemins Economiques se négocient à 400.50.

Dernières Nouvelles

Paris, 15 octobre, 12 h. 45 soir.

La commission du budget a entendu hier soir M. Barbey, ministre de la marine, qui a combattu le rapport de M. Brisson sur la marine. Cette commission a néanmoins adopté les conclusions du rapport.

A la Chambre, M. Castelin doit interpeller le gouvernement sur les fréquents accidents de chemins de fer.

Le sénateur Dide, interviewé par le *XIX^e Siècle*, a déclaré persister dans son interpellation sur les rapports entre l'Eglise et l'Etat.

HAVAS.

Aux eaux : Calino se présente au bureau des bains avec un ami.

— Je désirerais un billet pour douches. — Quelle douche, Monsieur? Froide, chaude, en pluie, en arrosoir, en cercle, ascendante, Tivoli, écossaise?...

— Oui, c'est cela, écossaise. (Bas à son ami.) Ce sera toujours un peu moins cher.

MARCHÉS

BOURGUEIL, 13 octobre

Froment, l'hectolitre, 20 50. — Seigle, 12 fr. — Orge, 10 50. — Avoine, 8 25. — Pommes de terre, 5 25. — Marrons, 25 fr. — Haricots de Soissons, 28 fr. — Haricots rouges, 22 fr. — Beurre, le kil., 2 50. — Œufs, la douzaine, 1 fr. — Dindons, la pièce, 7 50. — Canards, 2 fr. — Poulets, 2 10. — Oies, 5 fr. — Bœuf, le kil., 4 60. — Veau, 4 80. — Mouton, 2 10. — Porc, 4 50.

POUR CONSERVER SA VUE

M. COURTOIS

Directeur du grand magasin d'optique

Place de l'Hôtel-de-Ville

SAUMUR

POUR 8 JOURS SEULEMENT

Engage toutes les personnes qui ont la vue faible, fatiguée, louche ou malade, à venir rendre visite à cet éminent praticien, qui obtient des résultats surprenants par ses verres combinés, sans opération ni remède. C'est tout une révolution accomplie dans ce genre de traitement qui est de la plus grande simplicité.

M. COURTOIS possède, en outre, les nouveaux verres cylindriques, les seuls qui permettent de distinguer nettement tout objet.

Les verres cylindriques, bons pour toutes les vues, se recommandent principalement aux personnes dont la vue serait affaiblie.

Les consultations gratuites pour la vue auront lieu de 9 à 11 heures du matin, par le spécialiste de l'établissement.

Demandez à

L'ÉPICERIE CENTRALE

28 et 30, rue Saint-Jean, Saumur

Le meilleur et le plus économique des éclairages,

L'ORIFLAMME

50 c. le litre, logée en bidon plombé de 5 litres.

HUILE, double épuration, pour lampe Carcel, 0,45 le 1/2.

BOUGIE, première qualité, 0,85 le paquet de 500 grammes.

CHANDELLE perfectionnée, 2 fr. 10 le paquet.

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

TAILLEUR **MAISON CRÉMIEUX** TAILLEUR
BREVETÉ BREVETÉ

Saumur, rue d'Orléans, 27

Exposition spéciale des NOUVEAUTÉS de la Saison pour COSTUMES COMPLETS, PARDESSUS et PANTALONS

Et Grande Mise en Vente de Draperies pour le

VÊTEMENT COMPLET à 35 FR. sur Mesure

LIVRAISON RAPIDE

Étude de M^e LE BARON, notaire à Saumur.

A VENDRE

Une petite Propriété

A SAUMUR, entre la route de Yarrains et la ligne du chemin de fer

COMPRENANT :

JARDIN entouré de murs, d'une superficie de 12 ares, dans lequel se trouve une maisonnette. A la suite de ce jardin, une VIGNE, contenant 18 ares.

S'adresser à M^e LE BARON.

A louer présentement

ENSEMBLE OU SÉPARÉMENT

MAISON avec Écurie et Remise

S'adresser à M. RABOTTEAU, place du Mouton (rue de Nantilly).

A CÉDER

Magasin de Mercerie Et de Bonneterie

Situé dans un bon quartier de la ville.

S'adresser au bureau du journal.

A SAINTE-GENEVIÈVE

Tapisseries Artistiques

BRODERIES

CAMILLE NOËL-BOUIN

SAUMUR — 8, rue du Puits-Neuf, 8 — SAUMUR

LAINES, CANEVAS, SOIES — VENTE ET LOCATION DE MÉTIERS

PHARMACIE A. CLOSIER

N^o 90, rue Dacier (PLACE SAINT-PIERRE), en face la Caisse d'Épargne SAUMUR

Droguerie Médicinale et Vétérinaire. — Entrepôt des Eaux minérales naturelles Françaises et Étrangères. — Dépôt de toutes les Spécialités médicales.

Grand assortiment de Bandages se prêtant à tous les mouvements du corps et maintenant la hernie constamment réduite. — Un bandage bien fait et bien appliqué facilite souvent la guérison des hernies.

CABINET D'APPLICATION

On trouve, à la Pharmacie, un grand choix d'Articles en caoutchouc vulcanisé, en gomme noire et gomme anglaise blonde, de Bas contre les varices, de Ceintures en tous genres, de Biberons, d'Injecteurs et d'Irrigateurs.

PRIX MODÉRÉS

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

Épicerie Parisienne

IMBERT & FILS

33, Rue d'Orléans, et rue Dacier, 38

BOUGIE du Brésil, le paquet 0.85
— des Indes, — 0.95
— des Salons, — 1.00
— à trous, — 1.05

HORS VILLE, remise des droits d'octroi par sortie de CINQ KILOS.

ASSORTIMENT DE BOUGIES DE COULEURS, BOUGIES À RÉCHAUD ET POUR PETITES LANTERNES

HUILE COLZA double épuration, 1/2 kil. 0.45
— triple épuration, 1/2 kil. 0.50

CHANGEMENT DE DOMICILE

LÉON FRESCO

CHIRURGIEN-DENTISTE

1, Rue Beaurepaire

SAUMUR



Coffre-Fort Incombustible et Incrochetable

DE

B. HAFFNER AÎNÉ, DE PARIS

Fournisseur des Chemins de fer de l'État, du Ministère des Postes et Télégraphes des principales Banques et Administrations. — Médaille à toutes les Expositions.

Coffres tout fer à doubles parois. — Matières réfractaires. — Combinaisons invisibles.

Seul dépôt à Saumur et pour le département de Maine-et-Loire :

Imprimerie **PAUL GODET**, Saumur, 4, place du Marché-Noir.

En dehors du dépôt, un album en chromo-lithographie est à la disposition des personnes qui voudront se rendre compte du choix, de la variété et de la beauté des Coffres de la Maison HAFFNER.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 14 OCTOBRE

| FONDS | | VALEURS FRANÇAISES | | OBLIGATIONS DU CRÉDIT FONCIER | | VALEURS DIVERSES (OBLIGATIONS) | |
|---------------------------|--------|---------------------------------|---------|-------------------------------------|--------|--|-------|
| 3 0/0 | 95 80 | Banque de France | 4680 | Oblig. fonc. 1877 3 0/0 r. à 400 | 393 | Compagnie parisienne du Gaz | 525 |
| 3 0/0 1891 | 94 95 | Banque d'Escompte | 445 | — comm. 1879 3 0/0 r. à 500 | 475 | Cie Transatlantique 3 0/0 r. à 500 | 305 |
| 3 0/0 amortissable | 96 15 | Comptoir national d'Escompte | 542 50 | — fonc. 1879 3 0/0 r. à 500 | 481 50 | Panama 6 0/0 1 ^{re} série remb. à 1,000 | 24 75 |
| 4 1/2 1883 | 105 55 | Crédit Foncier | 1260 | — comm. 1880 3 0/0 r. à 500 | 470 | — 6 0/0 2 ^e série | 62 50 |
| EMPRUNTS (VILLE DE PARIS) | | Crédit Industriel et Commercial | — | — fonc. 1883 3 0/0 r. à 500 | 421 | — obligations à lots | — |
| Oblig. 1855-60 3 0/0 | 547 | Crédit Lyonnais | 805 | — fonc. 1885 3 0/0 r. à 500 | 469 | Suez 5 0/0 remboursable à 500 | — |
| — 1865 4 0/0 | 525 75 | Crédit Mobilier | 268 75 | CHEMINS DE FER (OBLIGATIONS) | | FONDS ÉTRANGERS | — |
| — 1869 3 0/0 | 414 | Dépôts et Comptes courants | — | Est 3 0/0 anc. r. à 500 | 442 | Emprunt russe 1862 5 0/0 | — |
| — 1871 3 0/0 | 404 | Société Générale | 481 25 | P.-L.-M. 3 0/0 fusion anc. r. à 500 | 444 50 | — 1889 4 0/0 | — |
| — 1875 4 0/0 | 531 | Est | 907 50 | Midi 3 0/0 ancien r. à 500 | 445 | Consolidés 4 0/0 1 ^{re} série | — |
| — 1876 4 0/0 | 531 | Paris-Lyon-Méditerranée | 1495 | Nord 3 0/0 r. à 500 | 448 50 | — 2 ^e | — |
| — 1886 3 0/0 | 396 50 | Midi | 1287 50 | Orléans 3 0/0 r. à 500 | 445 | VALEURS ÉTRANGÈRES (OBLIG.) | — |
| Bons de liquidation | 510 | | | Orléans 3 0/0 anc. r. à 500 | 444 50 | Crédit foncier égypt. 5 0/0 r. à 500 | — |
| | | | | | | | |

Vu par nous, Maire de Saumur, pour légalisation de la signature de M Godet, Hôtel-de-Ville de Saumur

1891

MAIRE.

Certifié par l'imprimeur soussigné.